



APFA

Association Paysages
et Forêts de l'Armançon

CONCOURS PHOTO

ÉOLIENNES : " S.O.S PAYSAGES EN DÉTRESSE "

COMMUNIQUE DE PRESSE



L'association APFA lance un concours photos Éoliennes : « S.O.S Paysages en détresse »

Etivey, le 15 juin 2021 : L'Association Paysages et Forêts de l'Armançon lance un concours photos dont l'objectif est de dénoncer le phénomène de défiguration des paysages causé par les parcs éoliens. Elle poursuit ainsi son action en faveur de la préservation de son territoire.

BALANCE TON EOLIENNE !

Ce jeu-concours est ouvert à toute personne, particulier ou professionnel, qui souhaite, à travers une photographie, illustrer le phénomène de défiguration des paysages, causé par les parcs éoliens. Les participants devront envoyer du 15/06/21 au 15/09/21 leurs clichés, pris de jour comme de nuit, en couleur ou en noir/blanc. Le jury, constitué de membres de l'APFA et d'un photographe professionnel choisiront les photos les plus pertinentes. Elles seront diffusées sur le site internet de l'association ainsi que sur ses réseaux sociaux. Enfin, celles suscitant le plus de « like » feront partie d'une exposition itinérante. *Modalités du concours sur www.apfa89.org*

SATURATION VISUELLE, DESILLUSIONS ENVIRONNEMENTALES ET BAISSÉ D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Dans un périmètre de 60 kms par 60 kms près de 250 éoliennes sont construites ou en projet (cf. *carte sur www.apfa89.org*). L'effet de saturation visuelle, mais aussi le gigantisme des projets suscitent l'inquiétude des habitants et des maires de nombreuses communes qui dénoncent l'absence de prise en compte de la richesse patrimoniale dans la conception des projets. Si les communes souhaitent pleinement participer à la transition écologique, climatique et énergétique, cela ne doit pas se faire au détriment du biotope (on ne compte plus le nombre d'oiseaux retrouvés morts aux pieds des éoliennes : un paradoxe !) ou de l'attractivité du territoire. En effet, si les retombées économiques à court terme ne sont pas négligeables, la saturation visuelle des paysages par les éoliennes fait fuir ses habitants ou renoncer ceux qui souhaiteraient s'installer et investir dans la région. L'impact à long terme se chiffre alors en millions.

À propos de l'APFA

L'Association Paysages et Forêts de l'Armançon (APFA) s'est donnée pour mission de préserver l'environnement, notamment la flore et la faune, les paysages, le patrimoine culturel, le cadre de vie, la santé et la sécurité des habitants contre toutes les atteintes qui pourraient lui être portées, par l'implantation d'éoliennes et des équipements qui leur sont liés, notamment sur le territoire de l'Armançon.

Contact presse

Jean-Yves NICOLAS
Président APFA

jyfnicolas@gmail.com
06 29 83 11 66

